

La ville du Blanc-Mesnil recrute Pour la direction de l'habitat privé Un « chargé de mission habitat » (H/F)

Ville de 57 664 habitants, la ville du Blanc-Mesnil conduit une politique volontariste en matière d'habitat. Composée de 7 personnes, sa direction de l'habitat privé pilote l'ensemble des actions, aussi bien à titre coercitif (habitat illicite, marchands de sommeil) que préventif. Elle cherche à renforcer ses équipes par le recrutement d'un poste dédié à l'accompagnement du parc privé dégradé.

MISSIONS

Le chargé de mission habitat développe et met en œuvre les actions et dispositifs préventifs concourant à garantir la qualité du parc d'habitat privé. En contact avec le public, les entreprises et les syndicats, le chargé de mission travaille également en transversalité quotidienne avec les autres services municipaux (aménagement, commerces, communication, services techniques), l'EPT Paris Terres d'Envol (direction de l'habitat), les financeurs, opérateurs, espace info énergie.

ACTIVITES

Piloter le dispositif de ravalement sur la commune

- Animer la stratégie de communication
- Conseiller et accompagner les propriétaires dans l'élaboration de leur projet de ravalement
- Instruire les demandes de subvention de la commune (complétude des dossiers, gestion du budget du dispositif) et faire le lien avec les autres financeurs et opérateurs
- Faire le lien avec le dispositif de mise en valeur des devantures commerciales
- Suivre les chantiers et participer à la réception des travaux
- Rédiger les mises en demeure et arrêtés municipaux

Développer des actions préventives et novatrices

- Elaborer et mettre à jour les outils d'observation
- Définir et mettre en œuvre des actions de sensibilisation en direction des syndicats, agences immobilières, copropriétaires
- Surveiller la production des nouvelles copropriétés (respect de la charte promoteur, relecture des projets de règlements de copropriété)
- Développer des actions de lutte contre la précarité énergétique

Communiquer sur l'activité et les résultats

- Rédiger le bilan annuel d'activités
- Rédiger les notes à usage interne (élus, cabinet, DG, directeur de l'habitat)

COMPETENCES

- Connaître le fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaître les dispositifs et réglementations en matière d'habitat privé / aides à la pierre
- Avoir des connaissances sur la construction et la réhabilitation des bâtiments et les réglementations en matière d'habitat privé
- Savoir utiliser les logiciels Word et Excel, notions sur les logiciels de gestion de dossiers
- Savoir travailler en réseau et en équipe
- Etre autonome, force de proposition et avoir une capacité d'initiative
- Capacité à fédérer, capacité de persuasion
- Etre rigoureux et méthodique

CONDITIONS D'EXERCICE

- Bac+3 minimum (filière urbanisme ou habitat ou architecture)
- Déplacement dans le cadre des activités
- Permanence

CADRE STATUTAIRE

Cadre d'emplois des attachés territoriaux

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Directeur de l'habitat privé